



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4948

Demande de subventions d'investissement 2019 pour les acquisitions d'oeuvres d'art des musées de la Ville de Lyon auprès de la Direction régionale des affaires culturelles et de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du FRAM (Fonds régional d'acquisitions des musées) et du FRAR (Fonds régional d'aide à la restauration)

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4948 - DEMANDE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2019
POUR LES ACQUISITIONS D'OEUVRES D'ART DES
MUSEES DE LA VILLE DE LYON AUPRES DE LA
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ET DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES DANS LE
CADRE DU FRAM (FONDS REGIONAL D'ACQUISITIONS
DES MUSEES) ET DU FRAR (FONDS REGIONAL D'AIDE A
LA RESTAURATION) (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) a été mis en place sur l'ensemble du territoire national à l'initiative de l'État (ministère de la Culture) par circulaire ministérielle du 23 juin 1982.

Il a pour vocation de subventionner les acquisitions d'œuvres d'art, d'objets et de collections que les collectivités, les associations ou les gestionnaires de musées souhaitent effectuer pour enrichir les collections des musées de France dont ils ont la charge. Le ministère de la Culture (circulaire du 23 octobre 2000) a complété le FRAM par un volet Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR), destiné à aider les collectivités et les associations dans la conservation et la restauration des collections des musées de France. Ces dispositifs d'accompagnement financier paritaire ont pour particularité d'être partagés et copilotés à parts égales par l'État (Directions régionales des affaires culturelles) et les Conseils régionaux.

La gestion du FRAM et du FRAR est confiée à un comité régional qui se réunit une fois par an, lors d'une séance unique, pour attribuer les subventions.

Le Fonds du patrimoine est un fonds spécifique du ministère de la Culture qui a été créé en 1979. Concernant tous les secteurs patrimoniaux, il peut être sollicité lorsque l'acquisition est le seul moyen de protection du patrimoine national ou lorsqu'elle permet un enrichissement de celui-ci par l'entrée dans les collections publiques d'un bien particulièrement précieux.

Vous trouverez ci-après les demandes de subventions auprès de ces fonds.

I- Demande de subvention au Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) :

- Musée des Beaux-Arts :
 - **Louis JANMOT**
Le passage des âmes
Entre 1838 et 1844
Coût de l'acquisition : 50 000 €HT

- Musées Gadagne :
 - **Philippe RAMETTE**
Promenade irrationnelle. Lyon Part-Dieu – Séquence n°1

Photographie contemporaine
Coût de l'acquisition : 8500 €HT

- **43 fragments sculptés provenant de l'abbaye de Savigny**
Collection Bonnepart-Besson-Lorain
Coût de l'acquisition : 25 000 €HT
- **Marionnettes, costumes et documents relatifs aux arts de la marionnette**
19^{ème} siècle – Première moitié du 20^{ème} siècle
Coût de l'acquisition : 30 837.80 €HT

II- Demande de subvention au Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR) :

- Musée de l'imprimerie et de la Communication graphique :
 - **Restauration d'un incunable *Mirouer de la redemption de l'humain lignage***
Imprimé à Lyon en 1478
Coût de la restauration : 5 808 €HT
- Musée Gadagne :
 - **Conservation-restauration d'un ensemble de 27 arts-graphiques**
Coût de la restauration : 8 172 €HT
 - **Conservation-restauration d'un ensemble de 5 peintures**
Coût de la restauration : 5 100 €HT
 - **Conservation-restauration d'un ensemble de 4 cadres**
Coût de la restauration : 3 218 €HT
 - **Conservation-restauration d'un ensemble de 4 œuvres sculptées en pierre ou en plâtre**
Coût de la restauration : 5 160 €HT

III- Demande de subvention au Fonds du patrimoine :

- Musées Gadagne :
 - **43 fragments sculptés provenant de l'abbaye de Savigny**
Collection Bonnepart-Besson-Lorain
Coût de l'acquisition : 25 000 €HT

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes sous forme de subventions d'investissement pour les opérations d'acquisition et de restauration des musées de la Ville de Lyon.
- 2- Les œuvres acquises seront inscrites à l'inventaire des Musées.
- 3- Les recettes correspondant à ces subventions seront imputées sur l'opération 60047527, sur les natures comptables 1321 (Etat) et 1322 (Région) – fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER